



République Française
Département des Hautes-Alpes
Commune de SERRES

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

Date de convocation : 05/04/2024 – Date d'affichage : 05/04/2024

Nombre de membres en exercice : 15

Président : M. ROUIT Daniel, Maire

Présents : Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille,
M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette,
M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, M. SIAUD Jean-Marc,
Mme VERA Martine,

Procurations :

M. PEUZIN Louis a donné pouvoir à M. GAUTIER Adrien
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à Mme VERA Martine

Secrétaire de séance : M. GAUTIER Adrien

➤ **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/03/2024**

Aucune observation - Approuvé

➤ **DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

Décision 04/2024 : Droit de Prémption Urbain

Vente de la parcelle AA 211 d'une superficie totale de 493 m² comprenant une habitation de 87 m² sise Quartier Fontainebleau – Prix 150 000 €

Vente d'un appartement sur parcelle D 146 d'une superficie de 143 m² sis 20 rue Raymond Varanfrain – Prix 150 000 € dont commission 7 560.00 €

Vente d'un commerce sur parcelle D 146 d'une superficie de 143 m² sis 20 rue Raymond Varanfrain – Prix 30 000 €

Vente d'une chambre EHPAD sur parcelle AA 111 d'une superficie de 20.42 m² sise 5715 rue des Jardins – Prix 58 000 € dont mobilier 1 000 €

Vente de la parcelle D 980 d'une superficie totale de 62 m² comprenant une habitation de 118 m² sise 5 rue du Portail – Prix 70 000 €

Le Maire a décidé de ne pas exercer son droit de préemption urbain

➤ **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Présentation du budget proposé par la commission des Finances :

- Section de fonctionnement 90 996.28 €

- Section d'investissement 50 445.43 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le BP 2024.

➤ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES JARDINS DE FONTAINEBLEAU
– VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Présentation du budget proposé par la commission des Finances :

Section de fonctionnement 261 135.09 €

Section d'investissement 260 053.35 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le BP 2024

➤ BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Présentation du budget proposé par la commission des Finances :

Section de fonctionnement 318 507.00 €

Section d'investissement 1 085 257.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le BP 2024

➤ BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Présentation du budget proposé par la commission des Finances :

Section de fonctionnement 1 853 511.00 €

Section d'investissement 1 683 164.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le BP 2024

➤ VOTE DE LA FICALITÉ DIRECTE LOCALE 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux suivants

- Taxe Foncière Bâti (TFB) 38.99 %

- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) 76.38 %

- Taxe d'Habitation (TH) 9.17 %

➤ CONVENTION SOLIHA

L'opération Façades-Toitures et accompagnement de l'habitat est établie sur une période de 5 ans (2021-2025).

La mission a été confiée à SOLIHA avec une convention reconductible annuellement.

La part fixe annuelle de la mission s'élève à 2 400.80 €

La part variable (par dossier) s'élève à 667.24 €

Cinq permanences sont prévues cette année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reconduire la convention avec SOLIHA.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire annonce l'agenda du mois :

- Jeudi 11 avril : séances cinéma à la salle des fêtes
– 16 h 45 – Et plus si affinités
– 18 h 30 – Pas de vagues
- Samedi 13 avril : Opération Nettoyons le sud – RDV à 9 h à l'ex écomusée
- Lundi 15 avril : Le Bus – stand ADELIS de 14 h à 16 h place de la Liberté
- Samedi 20 avril : Accueil d'un cycliste reliant Menton/Brest pour l'association de la lutte contre la sclérose en plaque entre 15 h et 16 h
- Samedi 20 avril à 19 h : Conférence de l'association Astronight pour la parution du livre « Enfant des étoiles » suivi de l'observation du ciel avec télescope à la salle des fêtes
- Lundi 22 avril à 19 h : Représentation d'une pièce de théâtre avec les échappées du Théâtre Durance « Le jour se lève encore » avec Laurent Eyraud à la salle des fêtes
- Vendredi 26 avril à 20 h : Concert de Poche avec le trio Arnold à la salle des fêtes
- Samedi 27 avril : Cour de chant à vélo en compagnie d'une cheffe de chœur et d'un pianiste de 9 h 30 à 16 h 30

Il présente le compte-rendu de la réunion concernant l'étude du schéma directeur d'assainissement confiée à Chleaué. Quelques améliorations de gestion sont à apporter à la station d'épuration pour une meilleure efficacité mais dans l'ensemble les réseaux sont corrects et il n'y a pas d'urgence constatée. Lors de cette réunion a été évoquée la transmission de compétence à la communauté de communes du service eau et assainissement qui doit légalement intervenir le 1^{er} janvier 2026. Une solution peut être envisagée : conserver les emplois des agents municipaux délégués à ce service et refacturer le temps de travail dévoué à ce service à la CCSB. Il fait part que cette transmission de compétence risque d'impacter le prix du service.

Mme Arlette MAYER demande où en est l'avancement du projet de rénovation du centre ancien. Le maire répond que le permis d'aménager a été déposé en février, que le délai d'instruction est de 4 mois et qu'il est également attendu les arrêtés de subventions avant d'engager les travaux.

M. Jean-Marc SIAUD demande pourquoi les travaux du pont de Pierre n'ont pas repris. Le maire lui indique qu'en raison des crues, les entreprises ne peuvent intervenir dans le lit du Buëch. Le Département est fort embêté de ce retard vu les ponts du mois de mai ainsi que le passage du tour de France cet été.

Mme Jacqueline DENUT questionne sur l'avancement du projet de l'école du socle. Le maire indique que l'ouverture des plis de l'appel d'offres est reportée du 4 au 11 juin ; s'en suivra une réunion pour évoquer le phasage. Il est à espérer un début des travaux durant l'été.

Mme Mireille DERYCKE fait part que la commande des fleurs est faite avec une économie sur la quantité. Des plantes pérennes et vivaces vont être plantées au rond-point et une prairie fleurie est prévue à titre expérimental à l'entrée sud de la commune cet automne.

M. Pierre PINERO fait part du travail qu'il a engagé avec Mme Océane THAREL, cheffe de projets Petites Ville de Demain, pour créer un recueil vantant le bien-vivre dans notre vallée, espérant ainsi attirer des professionnels de santé ; projet qui sera partagé avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

M. Adrien GAUTIER rapporte la bonne avancée des travaux chemin d'Isclamare.

Séance levée à 21 h 53

Le Maire,



Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,



Adrien GAUTIER